

PROPOSITION DE TEXTE A DESTINATION DES COMMUNES – SITE INTERNET

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Guingamp-Paimpol Agglomération

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Il dote le territoire d'une vision prospective à 10 ans à l'échelle de l'intercommunalité et fixe les grandes orientations d'aménagement sur Guingamp-Paimpol Agglomération. A son adoption en 2021, Le PLUi remplacera les documents d'urbanisme communaux.

Sur l'Agglomération, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal doit permettre :

- L'accueil de nouvelles populations, en tenant compte du parcours résidentiel,
- Le développement économique des entreprises et du tourisme,
- La préservation de l'environnement, de l'eau et de la biodiversité,
- La préservation du monde et de l'outil agricole.

En attendant l'approbation du PLUi, les documents d'urbanisme communaux existants (Plan Local d'Urbanisme et Carte communale) continuent de s'appliquer aux autorisations du droit des sols.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour une Agglomération agréable à vivre

Après la phase de diagnostic, l'Agglomération construit, **en collaboration avec les élus municipaux**, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Colonne vertébrale du PLUi, le PADD donne le cap pour construire un territoire agréable à vivre à l'**horizon 2030**, pour les entreprises et les 73 700 habitants.

Il est organisé autour de trois axes:

- L'excellence environnementale, un atout majeur de valorisation et d'amélioration du cadre de vie ;
- Rendre l'Agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre ;
- Planifier un aménagement cohérent, solidaire et audacieux.

Une phase de concertation en août et septembre sur le Diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

En phase diagnostic, des réunions ont été organisées en 2018 et début d'année 2019 afin de permettre aux habitants et acteurs du territoire de participer au projet.

L'Agglomération souhaite également associer **l'ensemble des élus**, la population et les acteurs du territoire à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. L'objectif : partager le PADD et l'alimenter des réflexions de terrain pour construire un document respectant l'identité de chaque quartier et commune.

Une exposition itinérante - Diagnostic

Ainsi, une exposition itinérante est présentée sur 8 sites du territoire en août et septembre. Articulée autour du diagnostic, elle permet au public de s'informer sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Agglomération.

Les dates des expositions

Du mardi 6 au samedi 10 août	Mairie de Bourbriac
Du mardi 13 au samedi 17 août	Mairie de Callac
Du mardi 20 au samedi 24 août	Mairie de Belle-Isle-en-Terre
Du mardi 27 au samedi 31 août	Mairie de Bégard
Du mardi 3 au samedi 7 septembre	Mairie de Pontrieux
Du mardi 10 au samedi 14 septembre	Mairie de Guingamp
Du mardi 17 au samedi 21 septembre	Mairie de Paimpol
Du mardi 24 au samedi 28 septembre	Siège de l'Agglomération - Guingamp

Trois réunions publiques en septembre - PADD

Trois réunions publiques se dérouleront à :

- **Guingamp le 10 septembre à 19h - siège de l'agglomération – 11 rue de la Trinité ;**
- **Callac le 11 septembre à 18h30 - salle des fêtes – place du 9 avril 1944 ;**
- **Paimpol le 17 septembre à 18H30 - salle des fêtes de Plounez – Chemin de Landouézec.**

Ces réunions de concertation seront l'occasion pour la population, élus et acteurs du territoire de débattre autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Pour plus d'information, lien vers le site de Guingamp Paimpol Agglomération >

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/grands-projets/plan-local-durbanisme-intercommunal/>